

Plein air accessible

Un outil créé par  AQLPH

Liste des programmes de financement



Nom	Offert par	Site	Type	Montant
Population active	AQLPH	Site internet	Achat équipements adaptés	Jusqu'à 9 500\$ (année 2024-25)
ACCÈS-CIBLE	AQLPH	Site internet	Achat équipements adaptés	Jusqu'à 50 000\$ (année 2025)
Programme d'accessibilité des établissements touristiques	Kéroul	Site internet	Accès à l'établissement et parcours sans obstacles à l'intérieur pour l'accès aux services et à la salle de toilette destinée à la clientèle	Maximum 30 000\$
Programme d'assistance financière loisir des personnes handicapées (PAFLPH) - volet soutien à l'accompagnement	Ministère de l'Éducation	Contactez votre instance régionale	Embauche de personnel d'accompagnement en loisir	N/D

Nom	Offert par	Site	Type	Montant
Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Site internet	Soutien à l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux de base	N/D
Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Volet Infrastructures sportives et récréatives	Ministère de l'Éducation	Site internet	Réalisation de projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives favorisant la pratique d'activités physiques, excluant les infrastructures de plein air.	Maximum 66 % des coûts admissibles, et ce, jusqu'à concurrence de 20 000 000 \$
Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Volet plein air	Ministère de l'Éducation	Site internet	Réalisation de projets d'aménagement et de mise à niveau d'infrastructures de plein air.	Maximum 66 % du coût maximal admissible, et ce, jusqu'à concurrence de 200 000 \$.
Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR)	Ministère de l'Éducation	Contactez l'URLS de votre région	Soutenir financièrement les organismes dans la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, pour favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques	N/D